

Liste des décisions prises par le Conseil de Zone le 7 juillet 2023 à Beauraing

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

En séance publique

1. APPROBATION DU PV DU CONSEIL DES 9 ET 13 JUIN 2023

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone approuve le PV du Conseil des 9 et 13 juin 2023.

2. DISPATCHING COMMUN NAGE-DINAPHI — CONVENTION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la nouvelle convention constitutive d'un dispatching unique et commun pour les zones NAGE et DINAPHI, établie en collaboration avec le Gouverneur de la Province de Namur, moyennant certaines modifications.

3. STATUT ADMINISTRATIF DU PERSONNEL ADMINISTRATIF — MODIFICATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver le nouveau statut administratif applicable au personnel administratif et logistique de la zone, qui restera annexé à la présente décision et remplace le statut administratif actuel; De fixer son entrée en vigueur au premier jour suivant son approbation par les autorités de tutelle; De charger le service des Ressources Humaines d'informer le personnel et de transmettre à chaque membre un exemplaire du règlement de travail adopté.

4. <u>Professionnalisation de 5 sapeurs professionnels — Vacance d'emploi et appel à la réserve</u>

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de déclarer vacants 5 postes de sapeurpompier professionnel au sein de la zone de secours DINAPHI et d'y pourvoir en faisant appel à la réserve de professionnalisation.

5. <u>Recrutement ambulancier volontaire – Vacance d'emploi et appel à la réserve de recrutement</u>

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de déclarer vacant un emploi de secouriste-ambulancier non-pompier volontaires au 1^{er} juin 2023, à pourvoir en faisant appel à la réserve de recrutement de 2021.

6. PERSONNEL VOLONTAIRE - PROLONGATION DES GARDES À DINANT

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de maintenir les gardes sous toit au poste de Dinant pour le personnel volontaire pompier, le week-end, du vendredi 18h au lundi 6h, jusqu'au 31 décembre 2023.

7. RECRUTEMENT DIRECTEUR LOGISTIQUE — INFORMATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de clôturer le recrutement d'un Directeur Logistique, faute de candidats ; De prendre bonne note que le Commandant désigne à la fonction de Directeur Logistique le Sergent Jean-Paul DUSSART.

8. RECRUTEMENT EMPLOYÉ ADMINISTRATIF D4 — VACANCE D'EMPLOI

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de déclarer vacant un poste d'employé administratif D4 pour le service Comptabilité; De faire appel à la réserve de recrutement de 2023.

9. RAPPORT ANNUEL 2022

Le Commandant f.f. de zone présente le rapport annuel 2022, qui restera annexé au présent PV.

A huis clos

10. Personnel opérationnel — Fonction supérieure Sergent — Désignation

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de désigner le caporal-pompier X au grade de Sergent pour une durée de 6 mois à partir du 1^{er} août 2023.

11. PERSONNEL OPÉRATIONNEL — DEMANDE CUMUL D'ACTIVITÉ

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'autoriser le sergent professionnel X à exercer l'activité complémentaire d'indépendant dans le domaine de la neutralisation d'hyménoptères, pour une durée de 4 ans à partir du 15 juillet 2023.

12. <u>Personnel opérationnel – Promotion définitive sergent professionnel</u>

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de promouvoir définitivement au grade de sergent professionnel le sapeur X au 29 juin 2023 ; De charger le service RH de notifier la présente décision à l'intéressé selon les dispositions légales prévues.

13. Personnel opérationnel – Nomination ambulanciers volontaires

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de nommer à titre effectif, pour une durée de 6 ans, 14 secouristes-ambulanciers non-pompiers volontaires au 1^{er} juillet 2023.

14. PERSONNEL OPÉRATIONNEL — SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE - RENOUVELLEMENT NOMINATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de renouveler pour une période de 6 ans la nomination de 10 pompiers volontaires.

15. <u>Personnel opérationnel — Sapeur-Pompier volontaire - Non renouvellement nomination</u>

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de ne pas renouveler la nomination du caporal-pompier ambulancier volontaire X, du poste de Ciney, et d'acter sa fin de service au 31 août 2023.

16. <u>Personnel opérationnel – Sapeurs professionnels - Admission stage depuis la réserve de professionnalisation</u>

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de faire appel à la réserve de professionnalisation valable jusqu'au 20 mai 2025, et d'admettre à l'entrée en stage de professionnalisation 5 lauréats ; De laisser au Commandant la charge de les affecter à un poste de secours, en fonction des besoins opérationnels et du cadre du personnel ; De charger le service RH de notifier la présente décision à l'intéressé selon les dispositions légales prévues.

17. <u>Personnel opérationnel – Ambulancier volontaire - Admission stage depuis la réserve de recrutement</u>

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de faire appel au candidat suivant de la réserve de recrutement de secouristes-ambulanciers non-pompiers de 2021 ; D'admettre en stage de recrutement de secouriste-ambulancier non-pompier le candidat X, sous réserve de la réussite de l'examen médical éliminatoire tel que défini à l'article I.4-26 du Code du bien-être au travail ; De fixer l'entrée en service au 1^{er} août 2023 ou au premier jour de la semaine qui suit la réception par le service GRH du document du SEPPT qui déclare les candidats aptes à la fonction.

18. PERSONNEL OPÉRATIONNEL — SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE - DÉMISSION D'OFFICE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de démettre d'office de ses fonctions Monsieur X, sergent-pompier volontaire au Poste de Philippeville, avec effet immédiat.

19. PERSONNEL OPÉRATIONNEL — DÉMISSION HONORABLE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'accorder la démission honorable à Monsieur X, sapeur-pompier professionnel au Poste de Dinant, à la date du 31 juillet 2023.

20. <u>Personnel opérationnel – Démission Honorable</u>

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'accorder la démission honorable à Monsieur X, sapeur-pompier volontaire au Poste de Rochefort, à la date du 30 septembre 2023.

La Secrétaire de Zone, Sandrine DUMONT Le Président de la Zone, Pascal JACQUIEZ